



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

# DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 46 – 21 janvier 2022

### Faits marquants

- A compter du 22 janvier, l'entrée sur le territoire suisse n'est plus conditionnée à la présentation d'un test négatif au Covid-19.
- L'OCDE donne un large satisfecit à la Suisse pour la gestion de la crise.
- La Suisse et le Royaume-Uni créent une enceinte de dialogue bilatéral pour le commerce et l'investissement.

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 20/01	Var. vs 13/01
EUR/CHF	1,0386	-0,76%
USD/CHF	0,9152	0,30%
SMI	12 560.27	-0,48%
Taux 10a	0,02	+1pb

### Covid-19

#### Situation sanitaire Suisse et Liechtenstein, 21 janvier à 13h :

	Cas confirmés source OFSP*	Décès source OFSP
Lundi 17 janvier	1 788 028	12 199
Mardi 18 janvier	1 827 050	12 214
Mercredi 19 janvier	1 861 426	12 226
Jeudi 20 janvier	1 879 214	12 232

\*Office fédéral de la santé publique

**Règles de quarantaine :** Depuis la modification des règles de quarantaine décidée la semaine dernière par le Conseil fédéral, le traçage des contacts n'est plus nécessaire. Cette obligation était encore valable pour les discothèques et certaines manifestations en intérieur jusqu'à 50 personnes. Les grandes manifestations pourront désormais se tenir même si le canton n'a pas les capacités pour tracer les contacts.

**Règles d'entrée :** Le gouvernement a par ailleurs révisé le régime des tests pour l'entrée en Suisse. Dès le 22 janvier, les personnes vaccinées ou guéries entrant en Suisse ne seront plus obligées de présenter un test négatif. En revanche, celui-ci sera toujours exigé pour les personnes non guéries ou non vaccinées, mais elles ne devront plus se soumettre à un deuxième test après leur entrée sur le territoire, en raison de la pression importante sur les laboratoires. En outre, le formulaire d'entrée devra être rempli uniquement par les personnes qui entrent en Suisse par avion ou par bus longue distance.

**Vaccination :** Au 19 janvier, seulement 4,1 % des 5-11 ans avaient reçu au moins une dose de vaccin, depuis que cette possibilité est ouverte à cette catégorie d'âge. Le nombre d'enfants hospitalisés en Suisse entre 0 et 9 ans est de 4,2 pour 100 000 enfants de cette classe d'âge. Concrètement, 37 enfants sont aujourd'hui hospitalisés en Suisse pour Covid, une large partie d'entre eux étant en observation préventive car souffrant de comorbidités.

**Analyse économique :** Sur mandat du SECO, le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ a analysé le degré d'affectation des entreprises par la pandémie de Coronavirus lors de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> vague. L'analyse séparée de ces deux vagues pandémiques témoigne d'effets de propagation de chocs différenciés. Les entreprises fortement touchées par la première vague sont confrontées à une forte concurrence par les prix, exportent beaucoup et ont des difficultés à livrer des marchandises commandées en ligne. En revanche, les entreprises actives en R&D, celles fortement dotées en capitaux étrangers et celles disposant d'une infrastructure économique solide ont mieux résisté aux turbulences induites par la crise du Covid-19. Au demeurant, la deuxième vague aurait davantage affecté les capacités de production des grandes entreprises.

## Economie

**Inflation :** Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'indice des prix à la production et à l'importation a enregistré un renchérissement annuel moyen de +2,7 % en 2021.

**Conjoncture :** L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a présenté son rapport biennal sur l'état de l'économie de la Suisse le 20 janvier. L'OCDE donne un large satisfecit au pays, relevant, entre autres, une progression du PIB de 3,5 % en 2021 (après -2,6 % en 2020) et de 3 % prévue en 2022. Si le rapport salue la résilience de l'économie face à la crise sanitaire, elle appelle les autorités à lancer de nouvelles réformes, notamment pour réduire les inégalités d'accès à l'emploi dont souffrent les femmes et les seniors, et pour accélérer dans la mise en œuvre des mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 que s'est fixé la confédération. A noter que l'OCDE n'analyse pas les conséquences pour l'économie de la fin des négociations avec l'Union européenne en faveur d'un accord-cadre.

**Politique commerciale :** Sous la direction d'economiesuisse et de la Confederation of British Industry (CBI), la Suisse a noué un nouveau partenariat bilatéral avec le Royaume-Uni. Le «Trade and Investment Council» helvético-britannique servira désormais d'enceinte de dialogue privilégiée pour les acteurs économiques des deux pays. Les parties prenantes espèrent intensifier la coopération sur des thèmes porteurs permettant de renforcer la compétitivité des deux pays. Le «Trade and Investment Council» espère, entre autres, parvenir à un accord global sur les services financiers et accélérer les discussions en faveur de l'accord commercial bilatéral.

**Organisations internationales :** A l'initiative de la Suisse, une réunion en format virtuel s'est tenue le 21 janvier 2022 à l'Organisation mondiale du commerce, réunissant les Ministres du Commerce autour des thèmes suivants : (i) le programme à la suite du report, pour cause de pandémie, de la 12<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de l'OMC initialement prévue en décembre 2021 ; (ii) les enjeux actuels dans l'interaction entre commerce mondial et santé, (iii) la suppression des subventions à la pêche, (iv) la réforme des politiques en matière de commerce de produits agricoles ; et (v) le renforcement, à moyen terme, du système commercial multilatéral fondé sur des règles.

## Secteur financier

**Régulation bancaire :** Le 20 janvier, l'autorité de régulation financière américaine (Finra) a infligé une amende de 8 M USD à Crédit suisse pour violation répétée des réglementations sur les valeurs mobilières destinées à protéger les investisseurs. La banque aurait notamment violé les règles de la Securities and Exchange Commission (SEC) et de la Finra relatives à la divulgation de conflits d'intérêt dans des rapports de recherche. La Finra a aussi demandé à Crédit suisse de certifier que les procédures garantissant le respect de ces règles ont bien été mises en place.

**Fonds de pension :** En 2021, la Caisse fédérale de pensions Publica a réalisé, à l'aide de ses deux stratégies de placement, un rendement global net estimé à 4,4 % (2020: 4,2 %) sur un encours de gestion d'environ 44 Mds CHF au total.

## Secteurs non financiers

**Transport aérien** : Sur l'ensemble de l'année 2021, Genève Aéroport a accueilli 5,9 millions de passagers, soit 6 % de plus qu'en 2020, mais 67 % de moins par rapport à 2019. Le trafic passagers a connu une reprise marquée au second semestre 2021, à l'instar du fret aérien et des autres segments d'activité, soutenus par une conjoncture économique positive et par la reconstitution graduelle du réseau long-courriers permettant d'accroître la connectivité au départ et à destination de Genève.

**Energie** : En 2017, lors du vote sur la Stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral s'était engagé à renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité à long terme. Néanmoins, l'ancien président du Conseil fédéral Guy Parmelin adressait à l'automne dernier un courrier à plus de 30 000 entreprises suisses fortement consommatrices d'électricité, enjoignant ces dernières à définir des mesures permettant d'économiser 20 à 30% de leur consommation d'électricité en cas de crise. Le quotidien NZZ rapporte que cette alerte du conseiller fédéral a également eu un effet sur les particuliers. Depuis l'automne, le fournisseur d'énergie BKW a en effet enregistré une forte hausse de la demande pour les systèmes photovoltaïques et les alimentations de secours.

Compte tenu du retard de la Suisse en matière d'énergies renouvelables (7 % du mix énergétique en 2020, hors hydroélectricité), la conseillère fédérale en charge de l'environnement, Simonetta Sommaruga, devrait prochainement soumettre au Conseil fédéral un projet visant à accélérer l'autorisation des installations de production d'énergies renouvelables. La faible acceptabilité de la population à l'égard des infrastructures solaires et éoliennes freine néanmoins leur développement sur le territoire. Selon la conseillère fédérale, les recours contre de telles installations doivent rester possibles, mais une fois seulement, et non pas à chaque étape de la procédure.

En parallèle, l'Office fédéral de l'Energie a communiqué les résultats des douze appels d'offres publics lancés en 2021 visant à stimuler les économies d'électricité dans l'industrie, les services et les ménages. Au total, ce sont 13 programmes et 79 projets qui ont bénéficié d'un soutien financier, pour une enveloppe globale de 40 M CHF – cette dernière étant abondée par le supplément perçu sur les coûts de transport des réseaux à haute tension. Ces projets permettront à terme d'économiser 90 GWh/an. La Confédération renouvelle l'initiative pour 2022 et en facilite les conditions d'accès.

## Agenda parlementaire

**Fiscalité** : La suppression annoncée du droit de timbre d'émission sera soumise à la votation le 13 février 2022. S'élevant à 1 % des droits de participation émis sur les montants supérieurs à 1 M CHF, les milieux économiques réclament sa suppression, qui permettrait de renforcer l'attractivité de la place économique suisse tout en stimulant l'innovation et l'entrepreneuriat. Elle favoriserait aussi la recapitalisation des entreprises en difficulté du fait de la crise économique sanitaire. Selon un récent sondage de l'institut Tamedia, 58 % des Suisses s'opposeraient à ce jour à la suppression de cet impôt.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Gilles BORDES  
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET  
Pour s'abonner : [berne@dgtresor.gouv.fr](mailto:berne@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay